Vivre à Arlon

Bulletin communal d'information n° 64 — Octobre 2014

Editorial

Je tiens avant toute chose à encourager les enfants, les jeunes et les étudiants qui ont repris le chemin de l'école. Ils sont pour certains dans la dernière année d'un cycle ou doivent choisir leur orientation future. Je leur souhaite une année fructueuse et enrichissante, tant au point de vue de l'enseignement qu'au niveau des contacts et des liens qu'ils noueront dans le cadre de l'école ou dans leurs loisirs. L'éducation reste une priorité pour le Collège qui a choisi de rénover ou de construire de nouveaux bâtiments pour permettre aux enfants d'étudier et d'apprendre dans un cadre agréable, moderne et fonctionnel, adapté aux contraintes de la vie actuelle. Plus de 20 millions ont ainsi été investis dans l'enseignement depuis 7 ou 8 ans.

Par ailleurs, le Collège continue de soutenir le centre-ville, et plus spécifiquement son commerce de proximité, qui subit la crise de plein fouet depuis quelques années. Pour dynamiser son centre-ville, la Ville propose depuis quelques mois de très belles expositions au Palais, qui accueille toujours plus de visiteurs. On peut y découvrir en ce moment des œuvres de Marc Chagall et des clichés de Jackie Kennedy. D'autres expositions d'envergure sont prévues dans les mois à venir.

Le piétonnier fait aussi l'objet d'une attention particulière. Depuis le 1er octobre, pour soulager la circulation de la rue Netzer, il est à nouveau ouvert à la circulation, en attendant son lifting complet au printemps prochain. Ce projet permettra de redonner du pep's et de la modernité à notre cœur de ville, pour y attirer de nouveaux clients. Par ailleurs, la Ville a toujours pour projet de créer de nouvelles surfaces commerciales plus grandes que celles que l'on trouve actuellement en ville, ainsi que du logement rue Paul Reuter, sur l'ancien site de la Police. Cela permettra de faire la liaison entre le parking de la place des Chasseurs ardennais et le piétonnier et d'attirer de nouvelles enseignes. Dans l'attente de ce nouveau complexe, le site sera aménagé provisoirement en parking afin de desservir le centre-ville.

Le commerce de centre-ville est actif, des commerçants ont d'ailleurs choisi de réinvestir dans leur propre magasin. Ceci est sans doute le signe d'un renouveau pour notre cœur de ville…

Vincent Magnus, Bourgmestre

LA VILLE D'ARLON PRIVILÉGIE LE CENTRE-VILLE À UN NOUVEAU PÔLE COMMERCIAL SUR LE SITE IKEA

Le Collège communal s'est prononcé le 24 septembre dernier sur la demande d'Ikea de pouvoir exploiter quatre nouvelles enseignes commerciales à côté de son magasin de Sterpenich. Et la décision est un refus du permis socio-économique.

En effet, la Ville d'Arlon estime que l'offre commerciale actuelle est déjà sur-abondante et qu'il convient de protéger le commerce existant, surtout en cette période de conjoncture économique difficile. La décision constitue donc une mesure non seulement en faveur du commerce de centre-ville, mais également en faveur des pôles commerciaux périphériques existants, certains connaissant aussi des difficultés.

Le Collège communal privilégie le renforcement du commerce existant face à la création d'un nouveau pôle commercial en supplément du magasin Ikea qui est une entité pouvant parfaitement fonctionner seule.

Les chiffres mis en avant par le SPF Economie sur l'offre commerciale confortent d'ailleurs la Ville dans sa position : à Arlon, on dénombre 1.534 m² de surfaces commerciales (non alimentaires) pour 1.000 habitants, contre 471 en Wallonie. L'offre est donc plus que suffisante.

La Ville d'Arlon souhaite plutôt concentrer ses efforts pour redynamiser son centre-ville et aménager de nouveaux espaces commerciaux. Un projet est d'ailleurs en préparation sur le site de l'ancien hôtel de police, face à l'hôtel de ville.

Une fois les démolitions terminées et l'entièreté des bâtiments acquis, la Ville recherchera un partenaire pour développer un ensemble principalement résidentiel et commercial, mais pouvant également accueillir d'autres fonctions comme du service, et ce à l'entrée de la zone piétonne qui sera bientôt complètement rénovée : nouveau revêtement, nouvel éclairage et mobilier urbain convivial. Ces travaux d'envergure sont programmés en trois phases, de manière à garantir la meilleure accessibilité aux commerces pendant le chantier.

La reconversion de l'ancien palais de justice est également un dossier qui tient à cœur du Collège communal. L'activité y est de plus en plus importante et variée : cours de musique, spectacles et expositions s'y côtoient en toute harmonie, rendant ainsi vie à ce bâtiment occupant une position stratégique. Les expositions Chagall et Jackie Kannedy attirent de plus en plus de visiteurs, encourageant dès lors la Ville à poursuivre dans cette voie et à réfléchir à un projet culturel et touristique global pour le Palais et l'Hôtel du Nord.

Tous ces efforts ont un seul but : renforcer l'attractivité du centre-ville, le faire vivre en y amenant du monde et en donnant l'envie d'y revenir. Le Collège communal souhaite ainsi assurer de son soutien les commerçants et les forces vives qui, aux côtés de la Ville, doivent être le moteur d'une ville qui vit.

18e ÉDITION DU TROPHÉE COMMUNE SPORTIVE SOUS LE SOLEIL À ARLON

L'échevin des Sports, André Balon,
a défendu les couleurs de la Ville d'Arlon au tir à l'arc.

Arlon a été, le temps de quelques heures, capitale du sport en Wallonie. Le 27 septembre dernier, plus de 75 communes se sont affrontées à Arlon sur des épreuves sportives pour remporter le Trophée Commune Sportive.

Cette année, c'est Charleroi qui s'est distinguée, toutes disciplines confondues. La ville remporte le Trophée au classement général ainsi qu'au classement par catégorie C (ville de plus de 20.000 habitants). La ville de Bastogne se classe première pour la catégorie B (ville de 10.000 à 20.000 habitants). Messancy monte sur le podium et remporte le Trophée pour la catégorie A (ville de moins de 10.000 habitants).

Au cours de la journée 6.000 personnes ont déambulé à Arlon, entre les sites de l'Hydrion, de la Cova, de la Spetz et l'Escale. Au menu, il y en avait pour tous : initiation au judo, au taekwondo, à l'escrime, à la pétanque, au basket, à l'escalade, au hockey, au tir à l'arc et à la carabine, au roller, au tennis et même au kayak dans la piscine de l'Hydrion.

Le ministre des Sports, René Collin, ravi de revenir pour l'occasion en province de Luxembourg, s'est félicité de l'ambiance festive et conviviale qui régnait sur les différents sites. Dans son discours, il a développé les objectifs que s'est fixé la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de sport, et notamment la volonté de créer une commission « sport de haut niveau » pour plus de transparence et moins de non-dits dans le domaine, la volonté de créer des clubs multisports pour répondre au manque de moyens financiers et au manque d'effectif et l'idée de développer un concept d'école qui bouge et de former dès le plus jeune âge les futurs entraîneurs.

Alain Laitait, directeur de l'Adeps, a conclu en soulignant l'excellente collaboration avec la Ville d'Arlon dans l'organisation de cet événement, qu'il a qualifié de *remarquable et exceptionnel.*

Aux côtés du Collège, à gauche, Eddy Marchal, secrétaire de la commission des sports et cheville ouvrière de cette journée.

Le ministre des Sports, René Collin,
invité d'honneur du Trophée Commune Sportive

CLINIQUES DU SUD-LUXEMBOURG : DES INVESTISSEMENTS D'URGENCE S.V.P. !

Les Cliniques du Sud-Luxembourg (Arlon et Virton) ont besoin de nouveaux investissements urgents (nouveau bloc opératoire, nouveau service des urgences, matériel...). Mais leur boni annuel (plus de 3 millions par an) est "Mittal-isé" par l'intercommunale Vivalia. Cette somme sert à boucher les trous creusés par d'autres hôpitaux luxembourgeois qui n'ont jamais réalisé de véritables restructurations et à constituer une réserve pour un nouvel hôpital unique à construire à plusieurs dizaines de kilomètres d'Arlon. Cette situation ne peut plus durer. Voilà le message lancé par les médecins et tous les bourgmestres de l'arrondissement réunis à l'hôtel de ville d'Arlon.

Un an jour pour jour après la manifestation en faveur de l'hôpital d'Arlon qui avait mobilisé plus de trois mille personnes dans les rues du chef-lieu, les bourgmestres Vincent Magnus (Arlon), Véronique Biordi (Aubange), Josy Arens (Attert), Daniel Waty (Martelange), Roger Kirsch (Messancy), le président du conseil provincial Jean-Marie Meyer et le Dr Mitri, tous deux administrateurs de Vivalia, les échevins d'Arlon et de nombreux journalistes, ont souhaité faire le point sur le dossier épineux de Vivalia 2025.

Devant eux, le Dr Pascal Pierre, président du Conseil médical des CSL, et ses collègues, les Dr Georges Mairesse et Philippe Grosfils et le pharmacien Nicolas Hougardy sont amers. Les investissements ne suivent plus à Arlon. Pourtant, le plan directeur des CSL prévoit une extension de l'hôpital d'Arlon, un redéploiement et une réorganisation des services médico-techniques et des infrastructures d'accueil.

Un nouveau bâtiment permettrait de réorganiser la circulation entre patients, visiteurs, soignants, pharmacie et logistique dans l'hôpital, de mettre en place un pôle logistique (incluant une pharmacie, des vestiaires, des ateliers, des quais de débarquement et une zone de stockage), de créer un pôle administratif et surtout un pôle médico-technique avec un bloc opératoire étendu, une dizaine de lits supplémentaires aux soins intensifs, un plateau d'imagerie médicale connecté au service des urgences en liaison directe avec la médecine nucléaire et les soins intensifs et un nouveau service des urgences conforme aux normes en vigueur.

Le coût global de ce projet de construction et de rénovation de l'existant avoisine les 35 millions d'euros, ce qui est bien inférieur au montant nécessaire pour la construction d'un nouvel hôpital à Molinfaing ou ailleurs. En outre, cette nouvelle aile permettrait de réorganiser un hôpital régional de référence en 400 lits. Qui plus est, le site étendu d'Arlon offre encore de nombreuses possibilités qui pourraient être exploitées dans le futur. Il est notamment question de donner une nouvelle destinée au bâtiment des Sœurs, situé à front de rue et d'en faire, pourquoi pas, une vraie polyclinique de consultation de jour.

Pour les bourgmestres du Sud, il est urgent d'investir dans l'hôpital d'Arlon, sous peine de le voir devenu obsolète dans quelques années.

Le président du Conseil médical rappelle que les CSL ont mené leur restructuration à son terme et que la situation financière est à l'équilibre voire même en boni. Tuer un outil performant, moderne et qui marche serait une aberration.

Les élus du Sud lancent une main tendue et un signal fort au directeur, aux partis et aux citoyens. Une telle réforme ne pourra se faire sans le dialogue. Un passage en force contre les médecins et contre les patients ne peut être envisagé.

Ils invitent les intervenants de ce dossier à réfléchir davantage aux solutions à envisager, dans l'intérêt des patients.

Deuxième conférence santé à Arlon : l'accident vasculaire cérébral

« Délicieux repas de famille. Tout le monde est présent, y compris mes vieux parents. Soudain, papa laisse tomber son couvert et commence à bafouiller. On ne comprend plus un mot de ce qu'il raconte… »

Que faire quand on suspecte un AVC, une « attaque » ?
Faut-il agir vite, appeler le médecin traitant, le 1733, le 112 ? Faut-il aller immédiatement à l'hôpital, peut-être pour rien ? Ou attendre le lendemain pour voir comment cela va tourner ?

Qui appeler, quand ?
Et ensuite, quelle prise en charge, quel traitement proposé, ici dans la région ?

Voici la teneur du débat qui vous est proposé ce jeudi 16 octobre à l'initiative de la Commission Communale pour la Santé, expliqué en termes simples et accessibles par des médecins travaillant dans notre région.

Souvenons-nous des fusillés de Rossignol

Consciente de la gravité des événements qui se sont produits notamment sur son territoire voici 100 ans, la Ville d'Arlon a mis un point d'honneur à rendre hommage, sous diverses formes, à toutes les personnes qui ont souffert de la Première Guerre Mondiale, à Arlon et dans les environs.

La Belgique célèbre un triste anniversaire, celui de l'invasion allemande au début 1914, qui fit de nombreuses victimes parmi la population du Sud-Luxembourg, notamment à Arlon.

Un peu partout en Belgique, des commémorations ont lieu pour saluer la mémoire de ceux qui ont jadis pris les armes contre l'envahisseur allemand.

Le 26 août, un des épisodes les plus tragiques que le chef-lieu ait connu au début de la guerre a été commémoré. Bien malgré elle, la ville d'Arlon fut le théâtre d'un de ces actes de barbarie, hélas cent fois rencontrés ailleurs au début du conflit, à savoir la répression allemande à l'égard de supposés franc-tireurs. Les civils qui furent débarqués, puis tués à Arlon le 26 août 1914, n'avaient en effet commis aucun crime. Victimes de la première heure de cette folie meurtrière qui touchera après eux des millions d'hommes, les 126 fusillés innocents de Rossignol, Breuvanne, Saint-Vincent, Habay et Tellancourt furent tués pour l'exemple. Leur mort devait dissuader la population civile belge de prendre les armes contre l'envahisseur allemand.

Le spectacle Arlon Août 1914, joué dans son intégralité les 25, 26 et 27 juillet ainsi que les 1, 2 et 3 août, et dont un extrait a été présenté au cours de cette commémoration, fut un brillant hommage aux victimes civiles de cette guerre, ainsi qu'aux témoins et acteurs involontaires de cette barbarie.

Une évocation de Jacques Herbet a replacé le public, venu nombreux en train depuis Rossignol et Marbehan, dans les événements de l'époque pour faire revivre les derniers instants vécus par les 126 villageois emmenés à Arlon pour être fusillés. Ce lieu est par ailleurs toujours entretenu par le personnel de la SNCB qui veille à la préservation de ce coin de mémoire.

70e anniversaire de la Libération d'Arlon

Une parade militaire commémorant le 70e anniversaire de la libération de la ville d'Arlon s'est déroulée le 5 septembre, en présence de l'Union des Groupements Patriotiques d'Arlon présidée par le colonel BEM Jean-Luc Baplue. Une gerbe a été déposée au mémorial situé sur la façade du palais provincial pour saluer la mémoire des otages arrêtés durant le mois de juillet 1944 ainsi que ceux arrêtés le 25 août 1944, ensuite déportés au camp de concentration de Neuengamme (Allemagne) et décédés en martyrs, victimes de la barbarie nazie.

Cette parade, précédée par l'arrivée de quelques véhicules de l'Indian Head symbolisant l'arrivée des troupes américaines en ville, marquait aussi le début de la formation professionnelle pour les 396 stagiaires cadres tant officiers que sous-officiers de la Défense au sein du centre de compétence terre département manœuvre.

Pour marquer ce week-end de commémorations, l'association Indian Head, un groupe de collectionneurs de matériel et d'uniformes d'époque, en partenariat avec le Royal Office du Tourisme, a également proposé au public de découvrir, dans le cadre du concert Remember 44, une formation militaire musicale américaine, le Jazz Ambassadors de l'US Air Force Band in Europe.

Pour cette sixième édition, le public est une fois de plus venu en nombre à l'église Saint-Martin pour écouter, durant près de deux heures, des airs jazzy de l'époque.

Tout le long du week-end, Indian Head a proposé au public des démonstrations et des reconstitutions avec hommes et matériel d'époque.

René Dauby, UN ARTISTE ARLONAIS, AU PALAIS JUSQU'AU 14 NOVEMBRE

Une exposition consacrée à René Dauby ouvre ses portes au public ce dimanche 19 octobre au Palais, l'occasion de mettre en lumière le talent d'un artiste originaire de la région.

Né dans les Ardennes belges, à Ochamps, le 13 janvier 1953, René Dauby passe son enfance à Arlon. Sa famille s'établit ensuite au Congo. Encouragé par son père, c'est là qu'il commence à dessiner et à peindre, inspiré par la culture noire. Puis, la guerre et l'indépendance du Congo obligent la famille à rentrer en Belgique. C'est une rupture importante mais la passion de la peinture demeure, et pour fuir la grisaille du retour en Europe, René continue à dessiner et se passionne pour l'histoire de l'art durant ses études à l'Académie d'Arlon et chez les frères maristes avec son professeur Michel Barthélémy.

Son parcours le mènera ensuite aux Beaux-arts de l'Institut Saint-Luc à Liège, puis à la Cambre à Bruxelles.

Il s'installe à Arles en 1979 et expose à de nombreuses reprises en Provence. Il habitera ensuite un temps à Barcelone, tout en continuant d'exposer en Belgique, en France et en Espagne.

Passionné de tauromachie, il a rapidement ressenti un lien avec la peinture et a muri le projet de réaliser une immense fresque sur le sol des arènes d'Arles, une peinture éphémère inspirée du rituel de la corrida et du « sand painting » des indiens Navajos. Cette fresque éphémère de 300 mètres carrés recouvrant le sol des arènes a été réalisée pour la féria pascale d'Arles le 14 avril 1990.

René Dauby reviendra séjourner en Provence, puis à Bruxelles où il continuera d'exposer et de participer à des ateliers de formation pour les jeunes. Il ferme les yeux à Arlon en 2008, entouré de ses amis les plus proches.

Une vingtaine d'œuvres de l'artiste feront l'objet d'une vente aux enchères le vendredi 14 novembre. Avis aux amateurs...

Jackie Kennedy pendant trois mois au Palais

Jackie Kennedy a pris ses quartiers à Arlon pour trois mois. Une exposition riche en couleurs, intitulée « Elle s'appelait Jackie ! » et proposée par le spécialiste Frédéric Lecomte-Dieu est accessible au public jusqu'au 30 novembre. Les prix d'entrée et les heures d'ouverture sont les mêmes que pour l'exposition Chagall (du mardi au dimanche de 14h à 18h / 5 € adulte, 4,5 € seniors, 2,5 € enfants de 6 à 12 ans, gratuit pour les moins de 6 ans).

Jackie Kennedy est une figure emblématique de l'histoire. L'exposition qui se tient à Arlon est composée de nombreuses photographies qui retracent l'histoire de cette dame qui marqua jadis l'Amérique, mais aussi de la reproduction de sa robe de mariée, crée par la Maison DigameSi. Son mariage avec le président John Fitzgerald Kennedy en fera d'ailleurs une des Premières Dames les plus populaires et les plus photographiées. Elle deviendra en quelques années une véritable icône.

Plusieurs thématiques sont présentées dans cette exposition, parmi lesquelles : les années folles de John Bouvier III, le mariage et ses illusions, la naissance de Jackie en 1929, les plus mauvaises années, une enfance recomposée, la débutante de l'année, Jackie et le rêve français, le clan Kennedy, le mariage de l'année, le courage en politique, les trahisons, la nuit de la victoire... L'occasion de se plonger dans l'histoire des années d'or de l'Amérique.

Visite guidée par Frédéric Lecomte-Dieu
le 11 octobre et le 15 novembre à 15h30
Tarif : 10 € + entrée • Renseignements : 063.245.652

Noces de brillant et d'or

M. et Mme Durant-van Vynckt de Stockem - 65 ans de mariage

M. et Mme Constant-Cornet de Waltzing - 50 ans de mariage

M. et Mme Defoy-Goosse d'Arlon - 50 ans de mariage

M. et Mme Lambotte-François de Sampont - 50 ans de mariage

Sécurité

Les vacances sont terminées et voilà déjà nos chers bambins de retour sur le chemin de l'école. Voici quelques règles à suivre afin de garantir la sécurité aux abords des écoles et sur le trajet domicile-école.

PRIORITÉ AUX PIÉTONS

De tous les usagers de la route, les piétons sont les plus vulnérables.

A l'approche d'un passage pour piétons, les automobilistes doivent ralentir et laisser passer les personnes qui traversent ou sont sur le point de traverser ; ils bénéficient de la priorité.

A pied, il faut choisir le chemin le plus sûr (même s'il n'est pas le plus court), avec des trottoirs ou des accotements larges. Il faut aussi prendre l'habitude de marcher du côté de la circulation et de placer l'enfant du côté des habitations.

Il ne faut jamais attendre l'enfant sur le trottoir d'en face : il risque de traverser sans regarder pour vous rejoindre.

En tant que piéton, il est tout aussi important de bien voir que d'être vu ! Mieux vaut donc choisir des vêtements de couleurs claires avec des éléments réfléchissants. Le cartable ou le sac à dos peuvent également être pourvus d'éléments réfléchissants.

EN VOITURE

Il faut faire voyager son enfant dans un siège auto adapté si possible jusque 18 kg (4-5 ans). Les rehausseurs protègent correctement les enfants qui pèsent au minimum 15 kg.

Il est primordial de ne jamais emmener plus d'enfants qu'il n'y a de ceintures de sécurité disponibles.

En arrivant aux abords d'une école, il est impératif de ralentir et ne pas dépasser les 30 km/h. Faites descendre les enfants du côté du trottoir, pas du côté de la rue.

Il faut s'arrêter à des endroits réglementaires (pas en double file, ni sur l'arrêt de bus, le passage pour piétons ou le trottoir !). Une voiture mal garée peut empêcher un enfant qui veut traverser de bien voir et d'être vu. De même, une voiture arrêtée sur le trottoir oblige les piétons à marcher sur la chaussée où ils courent plus de danger.

APPRENDRE LA RUE À SON ENFANT

Votre enfant ira bientôt seul à l'école ? Dans ce cas, il est conseillé de faire plusieurs fois le trajet à pied / à vélo / en transport en commun avec lui avant qu'il ne l'effectue seul. C'est important de repérer avec lui les endroits où il devra faire particulièrement attention :

- sortie de garage, parking, allée;
- carrefour.

Les enfants doivent être visibles : vêtements de couleurs claires, un bon éclairage sur le vélo, un gilet fluo...

Ne pas oublier le port du casque, obligatoire, quand un enfant est à vélo !

LA RUE NETZER REDESSINÉE

La Ville d'Arlon a décidé de renouveler la voirie et les trottoirs de la rue Netzer à hauteur du parc Léopold. Un nouveau revêtement, une circulation réorganisée, des trottoirs plus larges, une piste cyclable et un « kiss and ride» seront créés afin de sécuriser les piétons et de favoriser la mobilité douce à proximité de l'école. Ceci risque de poser momentanément quelques perturbations de circulation principalement aux heures de pointe. Les travaux qui ont commencé début octobre doivent durer six mois ouvrables.

Deux phases sont prévues, et durant un moment, il ne sera plus possible du tout d'emprunter la rue Netzer.

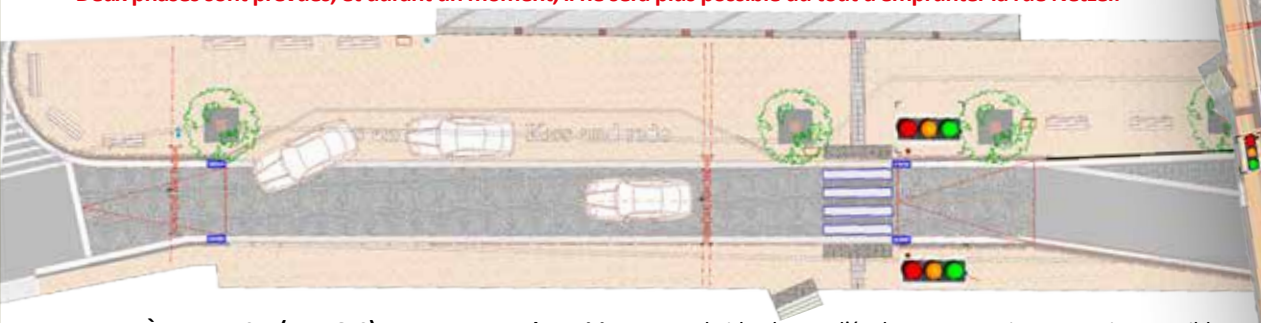

PREMIÈRE PHASE (4 MOIS) : travaux sur la voirie : circulation interdite rue Netzer

La circulation automobile est fermée rue Netzer. Pour les piétons, un seul couloir de circulation est maintenu sur le trottoir le long de l'Inda, depuis l'avenue Nothomb et depuis le dessus de la rue du Casino jusqu'à l'entrée de l'école.

Durant le premier mois de cette phase, l'escalier en face de l'Inda menant au parc et au centre-ville est inaccessible. Les travaux se concentrent en ce moment sur le tronçon qui va du passage pour piéton en face de l'Inda à la rue du Casino. Une fois ces travaux terminés (un mois ouvrable) et jusqu'à la fin de cette phase du chantier, les étudiants pourront contourner le chantier en empruntant la pente pavée pour rejoindre le centre-ville.

Il est conseillé durant ces quatre premiers mois de chantier de débarquer les enfants place Léopold et de repartir via l'avenue Nothomb ou la rue Général Molitor ou de les déposer avenue Victor Tesch.

DEUXIÈME PHASE (2 MOIS) : trottoirs en travaux : rue Netzer réouverte aux véhicules et kiss & ride devant l'école. Durant les deux derniers mois de travaux, la circulation automobile sera réouverte rue Netzer avec kiss and ride devant l'école. Les trottoirs seront inaccessibles durant cette phase. L'accès piéton se fera uniquement par le parc et les escaliers situés devant l'entrée de l'Inda.

En raison de ces travaux, l'arrêt TEC desservant l'INDA sera déplacé à la place du 25 Août.

Depuis le 1er octobre et durant toute la durée du chantier de la rue Netzer, pour faciliter la mobilité au centre-ville, le piétonnier est ouvert à la circulation (zone 20, stationnement interdit et inaccessible la nuit).

LIFTING POUR LA COVA

De nouvelles installations sportives viennent d'être inaugurées à la Cova. Cela concerne un nouveau terrain de football (le septième sur le site), un nouvel éclairage pour deux terrains et le renouvellement de l'eau chaude.

Aux côtés du président du FCJLA Yves Lemaire, le bourgmestre Vincent Magnus, les échevins André Perpète et André Balon ont rappelé que la Ville investit dans le sport et les infrastructures sportives pour permettre aux jeunes de pratiquer leur sport dans un cadre agréable, fonctionnel et moderne. Au total, à la Cova, ce sont 233.000 € qui ont été consentis par la Ville pour moderniser et rénover les installations : 108.484 € pour l'éclairage dont 85.690 € subsidiés, 132.813 € pour le terrain, et 49.975 € pour l'eau chaude.

CLAIREFONTAINE : NETTOYAGE D'UN PERTUIS

Il était devenu inévitable de faire des travaux de stabilisation à la rue du Cloître. Le talus qui longe la route et qui abrite un pertuis menaçait de s'effondrer. Afin de sécuriser les lieux la circulation des véhicules sur la route et stabiliser le talus, il a fallu nettoyer le pertuis qui était encombré de déchets végétaux (branches mortes, terre), construire un mur en béton armé et poser des gabions. En parallèle, la canalisation en tuyaux en béton et le fossé en aval du pertuis (en direction du Cloître) ont été curés.
Le décompte final des travaux s'élève à 113.746,25 € TVAC.

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU BELVÉDÈRE ONT DÉBUTÉ

Depuis des mois, le vieux quartier est l'objet de toutes les attentions.
Tout d'abord des revêtements de sol des voiries ont été complètement rénovés. Les anciens pavés, usés par le temps, ont été remplacés par des autobloquants dans la plupart des artères. Ce travail a coûté 400.000 € financés sur fonds propres.
La Montée Royale, un escalier classé, a fait l'objet d'une rénovation en profondeur : stabilisation, rénovation et remplacement des pierres, consolidation des murs de soutien et réfection du système de drainage et d'égouttage. Le tout pour un montant de 1,2 millions d'euros dont une part importante subsidiée par la Région wallonne (756.000 €).
Enfin, les travaux du Belvédère, interdit au public pour raison de sécurité, ont commencé en octobre. Ils consistent en la reconstruction de la terrasse et du lanterneau pour un montant de 375.000 €. La rénovation intérieure qui suivra devrait coûter près de 300.000 €.

NOUVELLE JEUNESSE POUR LA FONTAINE DU SQUARE ASTRID

Suite aux problèmes de fuites aux conduites et au bassin, la fontaine a été complètement démontée. Les pierres ont été nettoyées et la couronne supérieure de la fontaine a dû être enlevée pour que les ouvriers puissent assurer le remplacement de la tuyauterie. Cette dernière a été remplacée par du galvanisé et de l'inox.
Toutes les pierres ont également été re-maçonnées.
Le système d'éclairage de la fontaine a lui aussi été remplacé. Il est désormais moins gourmand en énergie et surtout aux couleurs de la Ville d'Arlon (bleu et blanc).
L'étanchéité du bac a été assurée à l'aide d'une peinture spécialement conçue pour ce genre de travaux.
Cet ouvrage a mobilisé un grosse équipe technique de la Ville, composée de forgerons, de maçons et d'électriciens.

A WALTZING, LA RUE DU RHIN FAIT PEAU NEUVE

Les travaux de la rue du Rhin ont débuté en septembre. Cette artère très fréquentée de Waltzing avait essuyé les assauts du temps et la chaussée était par endroit complètement défoncée. Ce chantier, qui va du carrefour de la rue des Espagnols à la rue du Brill sera mené à bien en deux phases. D'abord des travaux de la SWDE pour la pose de canalisation d'eau, ensuite les travaux de voirie.
La rue sera à nouveau opérationnelle en septembre 2015.

VOIRIE RÉNOVÉE DU CÔTÉ DE CLAIREFONTAINE...

A la sortie d'Arlon, le chemin de Dèle a été rénové et élargi sur une longueur de 2.600 m. Cette réfection permet une meilleure circulation des véhicules tout en assurant la sécurité des usagers faibles.
Montant des travaux : 270.000 €

...ET DE FRASSEM

A la drève des Espagnols, on a procédé à la rénovation complète de la voirie avec pose de filets d'eau de part et d'autre et pose de nouveaux avaloirs.
Montant des travaux : 70.000 €

PRÈS DE 200 ENFANTS ONT INVESTI LA NOUVELLE ÉCOLE DE WALTZING

Les 133 enfants de primaire et les 52 du maternel ainsi que leurs enseignants ont pris possession de leur nouvelle école début septembre. Cela faisait deux ans que le chantier était en cours. Le résultat final, qui aura nécessité un investissement de 4,4 millions d'euros, est spectaculaire.
On retrouve deux ailes. La première, parallèle à la rue, abrite les 4 classes de maternelle, leur petit auditoire, la salle de repos. On y retrouve aussi les 4 premières années du cycle primaire. Un escalier assure la liaison avec l'autre aile, dans laquelle on trouve au rez-de-chaussée la salle des profs, les bureaux administratifs, le vaste réfectoire et la cuisine. A l'étage, les classes de 5e et 6e primaire, la bibliothèque et la salle informatique.

ÉCOLE DE FOUCHES : LA NOUVELLE EXTENSION BIENTÔT OPÉRATIONNELLE

A Fouches, les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'école sont planifiés en deux phases.
La première concerne l'extension de l'école, un nouveau bâtiment construit côté terrain de football. Les travaux touchent à leur fin. Les 37 élèves de maternelle investiront les lieux très prochainement.
Ce bâtiment comprend au rez-de-chaussée : les cuisines, le réfectoire maternel et primaire, les sanitaires et un préau. A l'étage, il a été prévu quatre classes maternelles avec mezzanine, les sanitaires, une grande salle de psychomotricité et un espace cuisine ludique pour les enfants.
La seconde phase, qui est la rénovation de l'ancien bâtiment, commencera en octobre, après le déménagement des classes et du bureau de la direction. La partie centrale de l'école (ancien préau) sera démolie et une construction à deux niveaux en bois prendra sa place. Les cinq classes existantes seront rafraîchies.
Au rez-de-chaussée, il y aura cinq classes primaires, les sanitaires, un local informatique, une classe de remédiation, une bibliothèque et un grand hall. A l'étage, le bureau de la direction, la salle des professeurs et une sixième classe primaire. L'occupation des locaux est prévue pour la rentrée scolaire 2015.
Montant des travaux : 3.000.000 € dont 1.535.000 € de subsides.

POURSUITE DES TRAVAUX À L'ÉCOLE DE WEYLER

La nouvelle extension sort de terre. Les travaux de maçonnerie sont terminés. On procède actuellement à la pose du toit.
Le nouveau bâtiment accueillera au rez-de-chaussée un réfectoire, les commodités et un local pour les cours philosophiques ou/et remédiation. Le réfectoire communiquera avec une pièce qui servira de maison de village.

A l'étage on trouvera 4 classes primaires et un local polyvalent central permettant par exemple l'aménagement d'un espace informatique.
Les travaux englobent également la création d'une salle de village ainsi que l'aménagement des abords et notamment des parkings.
Coût : 2.000.000 € dont 800.000 € subsidiés.

PHASE FINALE POUR L'ÉCOLE DE STERPENICH-BARNICH

Il aura fallu deux ans de travaux pour faire sortir de terre cette nouvelle implantation scolaire devenue nécessaire en raison du nombre sans cesse croissant d'élèves qui suivent l'enseignement fondamental communal.
Les 201 élèves qui fréquentent les écoles de Sterpenich et de Barnich ainsi que les enseignants doivent prendre possession des lieux très prochainement
La construction de ce nouveau bâtiment, comprenant une salle de village, a coûté 5.200.000 € dont 2.065.000 € subsidiés.

RECONSTITUTION D'UN HYPOCAUSTE AU GUICHET DE L'ÉNERGIE

Jusqu'au 19 décembre, le guichet de l'énergie accueille une exposition dédiée à l'hypocauste, un type de chauffage par le sol de l'époque gallo-romaine. Le bourgmestre Vincent Magnus, le premier échevin André Perpète et le responsable du service archéologie de la province de Luxembourg, Denis Henrotay, viennent de l'inaugurer. Une maquette et des panneaux didactiques permettent aux visiteurs de comprendre cette technique ancienne de chauffage, dont un vestige a été découvert à la rue de la Semois il y a quelques années. Le projet a été monté par toute l'équipe du guichet, située rue Porte-Neuve, 20.

Des visites guidées pour les écoles primaires et secondaires peuvent être demandées au 063 24 51 00.

CET ÉTÉ, LE BONHEUR ÉTAIT DANS LE PARC LÉOPOLD

Depuis 5 ans, la formule de l'« Eté au parc » rencontre un succès grandissant.

Cette année, la Ville a installé un grand bac à sable mais aussi des tables de pique-nique afin de permettre aux familles de prendre leur déjeuner dans cet écrin de verdure à deux pas du centre-ville.

Durant huit semaines, sous la houlette de l'ASBL Arlon Centre-Ville, avec l'aide de plusieurs partenaires et de généreux sponsors, le parc a séduit petits et grands et laissé place au jeu et à la détente. L'agencement journalier de petits mobiliers colorés et la mise à disposition de jeux variés (châteaux en bois, petites voitures, trottinettes,...) a permis aux enfants de se divertir, tout en laissant aux parents l'occasion de se reposer un peu et de souffler. Une collation saine était également distribuée gratuitement chaque jour.

Diverses animations ont permis d'égayer les journées des enfants et des parents: concerts, lecture de livres par les employés de la bibliothèque,...

Ce petit poumon vert de centre-ville, joliment fleuri, à deux pas des commerces, a véritablement séduit le public avec toutes ses animations gratuites durant les après-midis.

Malgré le temps maussade du mois d'août, les statistiques de fréquentation de l' « Eté au parc » démontrent un attrait croissant pour cette animation.

Rendez-vous en 2015 en espérant que le soleil soit pleinement de la partie cette fois-ci !

UNE CENTENAIRE FÊTÉE À LA RÉSIDENCE DE LA KNIPPCHEN

Mme Anne Spilman, résidente depuis 10 ans à la Résidence de la Knippchen d'Arlon, vient de fêter son centième anniversaire en compagnie de sa famille et des autres résidents du home.

Mme Spilman est née à Sélange le 21 août 2014, soit pratiquement au début de la guerre en Belgique. Ce n'est d'ailleurs qu'à l'âge de 4 ans qu'elle verra son père, gendarme, pour la première fois, lors de son retour du front.

Mariée à Arlon avec M. Roger Thiry le 24 décembre 1948, Anne Spilman a fait sa carrière à l'école normale d'Arlon comme professeur d'histoire et géographie.

Les voyages étaient la passion du couple.

Au cours de la petite réception, Mme Spilman a reçu les félicitations de Marie Neuberg, présidente du CPAS, et d'André Perpète, échevin des Affaires sociales. Ce dernier a remis à Mme Spilman une photo dédicacée du couple royal et lui a lu le message que les souverains lui adressaient à l'occasion de son anniversaire.

Mme Spilman est la troisième centenaire fêtée par la Ville depuis le début de l'année.

LE MUSÉE GASPAR VOUS OUVRE SES PORTES

Mercredi 22 octobre : Atelier conte « Avoir 7 ans à Arlon en 1914 » 4 – 7 ans.

Dimanche 2 novembre : 1er dimanche du mois - Musée Gratuit.

Mercredi 5 novembre : Atelier « Un bonjour d'Arlon sous l'occupation » 8 – 12 ans.

Samedi 8 novembre de 15h à 16h : Visite guidée « Arlon 1914-1918 » suivie à 16h30 d'une visite guidée gratuite du musée de l'Infanterie, camp Bastin à Stockem (Réservation obligatoire).

Mercredi 19 novembre : Atelier « Brico-récup pendant la Grande Guerre » 4 – 7 ans.

Mercredi 3 décembre : Atelier « Parcours d'un objet de mémoire à travers le temps » 8 – 12 ans.

Dimanche 7 décembre: 1er dimanche du mois - Musée Gratuit.

Samedi 13 décembre à 15h : Visite guidée « Arlon 1914-1918 ».

Mercredi 17 décembre : Atelier conte « Avoir 7 ans à Arlon en 1914 » 4 – 7 ans.

Vendredi 19 décembre : Dernier jour de l'exposition « Arlon 14-18 ».

Les ateliers se déroulent de 14h à 16h et les visites guidées de 15h à 16h.

Prix : 2 €/personne (à payer sur place)

Réservation indispensable : serviceeducatif.gaspar@hotmail.be ou au 063/60.06.54

PROLONGATION DE L'EXPOSITION « ARLON 1914-1918 » JUSQU'AU VENDREDI 19 DÉCEMBRE

L'ABRI DE NUIT D'ARLON RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Cela fait maintenant huit ans qu'un abri de nuit ouvre ses portes à Arlon durant l'hiver. Cette année encore, cette structure d'accueil sera accessible du 1er novembre au 31 mars soit 5 mois de fonctionnement ininterrompu pour accueillir les plus démunis durant les longs mois d'hiver, au 44 rue de la Caserne (ancienne caserne Léopold).

L'année dernière, l'abri de nuit a pu compter sur une cinquantaine de personnes pour assurer l'accueil, l'intendance et la surveillance. D'autres avaient également fait preuve de générosité, en offrant notamment des excédents de pain.

Cette année encore, l'abri de nuit a besoin de vous. Si vous voulez participer ou soutenir ce projet solidaire, contactez Francine Thiry au 0477.64.67.39 ou Hélène Kergenmeyer au 0473.56.19.40. Vous pouvez également adresser un mail à abridenuit@arlon.be

André Perpète, échevin des Affaires sociales, entouré d'Hélène Kergenmeyer, Séverine Rezer et Francine Thiry qui encadrent l'abri de nuit.

LA VILLE D'ARLON REÇOIT SES VILLES JUMELÉES

Il est de coutume que la Ville d'Arlon reçoive une fois par an, à l'occasion des fêtes du maitrank, des délégations de ses villes jumelées. Cette année, en raison des nombreux événements prévus dans le chef-lieu, le rendez-vous s'est fait durant le week-end gallo-romain. Ce fut l'occasion pour les édiles de montrer un visage plus historique de la Ville et de faire découvrir les vestiges gallo-romains mis au jour récemment. Au cours de la journée, la délégation a inauguré les tout nouveaux panneaux didactiques qui ont été placés un peu partout en ville pour signaler les découvertes qui ont été faites dans le sous-sol arlonais et qui servent aujourd'hui de base à une balade.

Toute la délégation a profité des animations qui étaient proposées par le Musée Archéologique et le Royal Office du Tourisme durant le week-end dans le parc Gaspar : barbecue, campements, combats de gladiateurs…mais aussi des expositions du Palais et du Musée Gaspar, dédiées respectivement à Marc Chagall et à la Première Guerre Mondiale.

Cette rencontre fut l'occasion de découvrir de nouveaux élus dans les villes jumelées ainsi que de réfléchir aux futurs partenariats possibles, tant en matière culturelle qu'en matière touristique ou d'enseignement.

LA CAGE D'ESCALIER DE L'ESPACE DIDIER DEVIENT UNE ŒUVRE D'ART

Depuis plus d'un an, cinq jeunes graffeurs arlonais, accompagnés de l'artiste et animateur liégeois Nova Dead, travaillent à la réalisation d'une fresque monumentale dans la cage d'escalier de l'Espace Didier.

Alertés par les dégradations, c'est la Région wallonne et Q-Park qui ont sensibilisé la Ville sur le vandalisme dont cette cage d'escalier faisait l'objet. L'objectif était de proposer un projet qui puisse être mené par des jeunes. Assez rapidement, des partenaires se sont joints à la réflexion : la MJ d'Arlon, la Province de Luxembourg, la Ville d'Arlon, Q-Park et la Région Wallonne.

Le travail de fresque a été confié à cinq jeunes qui fréquentent la MJ d'Arlon : Quentin Fréci, Luca Poliart, Alan Closter, Gaëlle Marot et Gaëlle Vander Borght.

Le résultat a été dévoilé et inauguré récemment par le bourgmestre, Vincent Magnus et les échevins André Perpète et Jean-Marie Triffaux. Ce dernier a expliqué l'origine du projet et présenté les jeunes qui ont travaillé à cette fresque sous la direction de Nova Dead.

Le dessin représente un arbre qui prend ses racines dans la mer et qui monte vers la lumière pour finir dans la galaxie. La fresque est haute de cinq étages et a nécessité un travail considérable de la part de l'équipe de jeunes : les murs ont été repeints, il a fallu passer une couche de fond, faire les traits de contours, puis ensuite peindre à la bombe.

Le tout sera recouvert d'une couche anti-graffiti, ce qui devrait permettre à l'œuvre de perdurer.

Depuis, les escaliers de l'Espace Didier sont de plus en plus fréquentés…

MATINÉE D'INFO POUR LES AÎNÉS

En partenariat avec la Ville d'Arlon et la police locale, le Conseil Consultatif Communal des Aînés organise une matinée d'information sur la sécurité des Seniors le mardi 14 octobre de 9h à 12h à l'hôtel de ville d'Arlon, salle Européenne. La sécurité des Aînés est une préoccupation permanente.

Au cours de la matinée, la police exposera les chiffres de la criminalité liée à cette tranche d'âge et dispensera des conseils en matière de techno-prevention (comment sécuriser sa maison, les gestes à adopter,…). Les agents de quartiers seront également présents. De la documentation sera aussi mise à disposition du public.

Le public est invité à s'inscrire aux numéros 0499/807517 (Thierry Goffette) – 0498/511796 – (Michel Droguest) – 063/226193 (Alberte Draime) – 063/219736 (Cécile Groven)

L'automne à Arlon

Jusqu'au dimanche 30 novembre : Exposition Marc Chagall. Des rêves aux souvenirs. Le Palais.
Jusqu'au dimanche 30 novembre : Exposition Elle s'appelait Jackie. Le Palais.
Jusqu'au vendredi 19 décembre : Arlon 1914-1918. Musée Gaspar
Jusqu'au vendredi 19 décembre : Exposition Hypocauste. Guichet de l'énergie.
Du jeudi 2 au dimanche 12 octobre : Le Photon expose. Royal Office du Tourisme.
Du vendredi 10 au dimanche 12 octobre : Maison Belle Expo. Hall polyvalent.
Samedi 11 octobre : Visite guidée de l'expo Jackie Kennedy / « Café-livres » autour de la littérature nordique. Bibliothèque communale.
Samedi 11 et dimanche 12 octobre : Arlon vapeur express. Gare d'Arlon
Dimanche 12 octobre : 20e journée du jeu du magasin Du Tiers et Du Quart- Maison de la Culture.
Jeudi 16 octobre : Conférence santé : l'AVC.
Du samedi 18 octobre au dimanche 16 novembre. : Exposition Le temps immobile. Espace Beau-Site.
Du dimanche 19 octobre au vendredi 14 novembre : Exposition René Dauby. Le Palais
Du samedi 18 au vendredi 26 octobre : Exposition Regard sur le Pays d'Arlon. Royal Office du Tourisme.
Dimanche 19 octobre : Grande bourse du cercle des collectionneurs d'Arlon et de Gaume. ISMA.
Samedi 25 octobre : Fête d'Halloween, animations dans les rues du centre-ville.
Samedi 25 octobre : Concert d'Animae Vox : Missa Solemnis ; Eglise Saint Martin
Week-end des 25 et 26 octobre : Salon des vins et alcools rares. Hall polyvalent.
Chaque jeudi matin : Marché hebdomadaire dans le centre-ville.
Chaque vendredi à 16h : Marché bio en face de l'hôtel de ville.

Lorgé imprimeur - Aubange

UN BRIN D'HISTOIRE

IL Y A 70 ANS : LA LIBÉRATION D'ARLON

Le centenaire du début de la Grande Guerre ne doit pas occulter un autre anniversaire, plus heureux celui-là : la libération d'Arlon par l'armée américaine le 10 septembre 1944. Il y a 70 ans, après 52 mois d'oppression et de souffrances, la population d'Arlon accueillait dans l'allégresse générale, ses libérateurs américains. Flash-back sur un été pas comme les autres :

Le 25 août 1944, Arlon se réveille après une nuit de terreur. Le procureur du Roi André Lucion et le Dr Hollenfeltz, président provincial de la Croix-Rouge, ont été assassinés dans la rue par les nazis. Des dizaines d'Arlonais sont arrêtés. Vingt-sept connaîtront les affres de la déportation vers les camps de concentration.

Le 1er septembre, la Gestapo commence à extraire de la prison d'Arlon des prisonniers suspectés de résistance pour les liquider. En quelques jours, ils sont une vingtaine à être exécutés sommairement dans les bois environnants.

Le 3 septembre, la radio annonce la libération de Bruxelles. Les jours se suivent, angoissants. Aux quatre coins de la ville, les services allemands plient bagages. Le bruit de la canonnade se rapproche tandis qu'on observe dans le ciel la colonne de fumée du gigantesque incendie du village de Saint-Léger, représailles allemandes à l'attaque d'une colonne en déroute.

Samedi 9 septembre, vers 12h30, des chasseurs bombardiers américains larguent des bombes sur des chars allemands qui remontent la rue des Faubourgs. Malheureusement, les bombes s'abattent sur les deux rangées de maisons de chaque côté du square Astrid. Trois civils sont tués. Et voici d'autres et sourdes détonations, très proches, qui ébranlent la ville. A Stockem, les Allemands font sauter une partie des installations de la gare de formation et de l'atelier du chemin de fer. Puis ce sont les ponts de Schoppach et de l'avenue de Longwy qui explosent, les Allemands espérant ainsi ralentir l'avance américaine. La nouvelle de la libération des localités voisines (Virton, Aubange, Athus, Châtillon, Marbehan, Habay...) parvient à Arlon. Pendant la nuit, les Allemands évacuent la Kommandantur.

Dimanche 10 septembre, Arlon s'éveille par une matinée radieuse. Des avions de reconnaissance sillonnent un ciel pur. Rue des Faubourgs, des badauds s'arrêtent devant les maisons démolies et commentent avec émotion le bombardement tragique de la veille. Soudain, une dizaine de soldats allemands - les derniers - montent la rue à pied, en rasant les murs. Ils ne bronchent pas en voyant la foule, elle-même apeurée. On est certain à présent que les Américains vont arriver d'une minute à l'autre. Vers 9h30, la première patrouille U.S. pénètre dans Arlon par la route de Bastogne. Elle est suivie par une voiture de l'Armée Blanche, chargée de maquisards en armes, portant le béret vert des Chasseurs Ardennais. La foule se précipite pour les accueillir. Et soudain une clameur s'élève, rue de Neufchâteau : "Les voilà, ils arrivent !" "Ils", ce sont les jeeps, les auto-blindées, les camions bondés de soldats américains. La nouvelle se propage comme une traînée de poudre. En un rien de temps, toutes les façades arborent des drapeaux belges et alliés. L'heure de la libération a sonné. Un enthousiasme délirant salue les G.I.'s qui continuent à affluer par la rue de Neufchâteau, venant d'Etalle. Partout, les gens entourent, acclament, embrassent et fleurissent les libérateurs qui distribuent à la ronde chocolat, chewing-gum et cigarettes. Partout, la ville s'anime. On chante, on boit, on rit, on danse dans les rues. Les jeunes filles se disputent les places sur les chars pour défiler dans la Grand-Rue tandis que les premiers collaborateurs sont arrêtés et conduits à la gendarmerie. A l'hôtel de ville, le bourgmestre Paul Reuter reçoit les autorités américaines et lance à la population une vibrante proclamation. La ville d'Arlon vient d'être libérée par un groupement mixte baptisé "Task Force Strickler", du nom de son commandant, le lieutenant-colonel Daniel B. Strickler. Son groupe appartient à la 28e Division d'infanterie "Keystone", unité de la Garde Nationale de Pennsylvanie. Pour la seconde fois en vingt-six ans, l'armée américaine a libéré Arlon.

Jean-Marie TRIFFAUX

Editeur responsable : J.-M. TRIFFAUX, échevin de l'Information, Hôtel de Ville, rue Paul Reuter, 8 - 6700 Arlon

Rédaction : Alexandra MERLOT, Marianne STEVART
☎ 063.24.56.52 ou 063.24.56.64